

Des solutions d'assurance sur mesure pour les pharmaciens et les techniciens en pharmacie.

bms

Assurance responsabilité professionnelle

L'assurance responsabilité professionnelle vous protège contre toute responsabilité ou allégation de responsabilité liée à des blessures ou des dommages résultant d'un acte de négligence, d'une erreur, d'une omission ou d'une faute professionnelle découlant des activités professionnelles que vous exercez à titre de pharmacien ou pharmacienne, ou de technicien en pharmacie ou technicienne en pharmacie. Votre police d'assurance couvre également les plaintes déposées contre vous auprès de votre organisme de réglementation (l'Ordre).

Points saillants de la couverture responsabilité civile professionnelle 2026-2027 :

Limite de responsabilité	Jusqu'à 5 000 000 \$ par réclamation / par agrégat
Formulaire de politique	Réclamation faites
Frais de défense disciplinaire	200 000 \$
Remboursement des frais de défense criminelle	150 000 \$
Période de déclaration prolongée	7 ans inclus
Conseils juridiques gratuits	Inclus
Territoire de couverture	Monde entier, à l'exclusion des États-Unis et de leurs protectorats; Sous réserve des poursuites engagées au Canada

Comment signaler une réclamation

En cas de sinistre susceptible de donner lieu à une réclamation au titre de la présente assurance, il faut en aviser immédiatement l'assureur. Vous devez veiller à ce que l'assureur soit avisé dès que possible de tout préjudice, acte, erreur ou omission, ou de tout sinistre ou infraction pouvant donner lieu à une réclamation. Veuillez-vous assurer de documenter officiellement l'incident, en incluant les informations sur les personnes impliquées. Lors de la déclaration, veuillez fournir :

- Votre certificat d'assurance
- La déclaration de sinistre, la déclaration, la requête, la lettre de plainte ou toute autre procédure judiciaire, s'il y a lieu
- Autres documents pertinents

Pour signaler un sinistre de responsabilité professionnelle, veuillez contacter le Groupe des programmes internationaux au 1-888-204-4726 ou à incomingipg@ipgclaims.com.

Comment faire une demande.

Veillez consulter le site www.cshp.bmsgroup.com ou communiquer avec BMS pour souscrire une couverture.

BMS Canada Services de Risques Ltée (BMS)

 1-844-200-7033

 cshp.insurance@bmsgroup.com

 www.cshp.bmsgroup.com

La présente brochure présente un résumé de la couverture et est fournie à titre informatif uniquement. Les modalités complètes de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrites dans le contrat, dont un exemplaire peut être obtenu auprès de BMS.

Produits et services d'assurance supplémentaires :

Assurance responsabilité professionnelle des entreprises

En cas de réclamation, le professionnel traitant et l'entreprise sont susceptibles d'être cités dans une déclaration ou un procès. Cette assurance étend votre assurance responsabilité professionnelle individuelle afin de protéger votre entreprise et ses actifs dans de telles circonstances.

Assurance responsabilité civile générale

L'assurance responsabilité civile générale protège les membres contre les pertes financières en cas de poursuites judiciaires en raison de dommages corporels ou matériels causés par vos services ou vos activités commerciales et non liés à la prestation de vos services professionnels.

Cette assurance est recommandée aux pharmaciens et pharmaciennes qui font appel à des sous-traitants ou facturent leurs services sous leur nom commercial et aux pharmaciens et pharmaciennes qui possèdent ou exploitent une entreprise.

Assurance forfait de bureau

Pour les professionnels qui exploitent un cabinet privé et louent ou possèdent un espace dont ils doivent assurer le contenu.

L'assurance responsabilité civile générale des entreprises

protège les membres contre les pertes financières si vous êtes poursuivi en justice en raison de dommages corporels ou matériels causés par vos services ou vos activités commerciales et non liés à la prestation de vos services professionnels. **Le contenu** comprend les articles habituels d'une clinique, notamment l'équipement professionnel, les bureaux, les chaises, les classeurs et les ordinateurs, ainsi que tout inventaire et toute amélioration dont vous êtes responsable.

Des solutions d'assurance sur mesure pour les pharmaciens et les techniciens en pharmacie.

bms

L'assurance des pertes d'exploitation couvre la perte de revenus résultant d'une perte physique directe ou de dommages physiques directs causés aux locaux par un risque assuré (p. ex., un incendie). **La garantie contre la criminalité** protège contre les pertes financières dues à la malhonnêteté, à la fraude ou au vol d'argent, de titres ou d'autres biens appartenant au bureau ou à l'entreprise.

🔍 Frais juridiques pour les audits d'assurance

Les polices responsabilité professionnelle standard n'incluent généralement pas de couverture pour les coûts associés aux vérifications ou aux enquêtes d'assurance. Cette assurance couvre les frais juridiques liés à la nécessité de répondre à une enquête, une demande de renseignements ou un audit de la part d'une compagnie d'assurance ou d'un fournisseur de prestations.

🔒 Cybersécurité et atteinte à la vie privée

Cette police vous aide à mieux gérer le risque lié à la détention de quantités de plus en plus importantes de données personnelles identifiables de patients, des employés et d'autres personnes, et à atténuer l'atteinte à la réputation résultant d'une violation de la sécurité des données.

💻 Cyberprotection des personnes et des familles

Cette couverture contre l'usurpation d'identité, la cybercriminalité et les menaces en ligne comprend une assistance experte en matière de récupération et des services proactifs tels que la surveillance du Web caché, la vérification des réseaux sociaux et des conseils personnalisés en matière de sécurité numérique.

👥 Responsabilité civile liée aux pratiques d'emploi

Cette assurance protège votre entreprise et votre personnel contre les réclamations à l'encontre des employés, des sous-traitants, des bénévoles ou des étudiants, y compris les licenciements abusifs, la discrimination, le harcèlement et d'autres allégations liées à l'emploi.

⚖️ Forfait de services juridiques

Cet ensemble comprend l'accès à une ligne d'assistance juridique spécialisée pour les questions personnelles et professionnelles, ainsi que des modèles de documents, l'aide d'avocats et d'experts en ressources humaines, en vol d'identité et en soutien émotionnel.

👤 Assurance frais juridiques des particuliers

Cette police vous aide à défendre ou à faire valoir vos droits en toute confiance, tout en protégeant les finances de votre famille.

Comment faire une demande.

Veillez consulter le site www.cshp.bmsgroup.com ou communiquer avec BMS pour souscrire une couverture.

BMS Canada Services de Risques Ltée (BMS)

📞 1-844-200-7033

✉️ cshp.insurance@bmsgroup.com

🌐 www.cshp.bmsgroup.com

La présente brochure présente un résumé de la couverture et est fournie à titre informatif uniquement. Les modalités complètes de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrites dans le contrat, dont un exemplaire peut être obtenu auprès de BMS.

♿️ Couverture accident 24 heures sur 24

Cette couverture prévoit le versement d'une somme forfaitaire en cas de perte ou de décès à la suite d'un accident, et lorsque l'incapacité entraîne une invalidité totale permanente à la suite d'une blessure accidentelle.

🏠 Assurance maladie grave

Cette assurance aide à couvrir les frais liés à une maladie grave telle qu'un cancer, un infarctus ou un accident vasculaire cérébral. La police prévoit le versement d'une somme forfaitaire non imposable qui vous permet de vous concentrer sur votre santé et votre bien-être sans vous soucier des contraintes financières.

✈️ Assurance médicale d'urgence en voyage

Des frais imprévus, tels que ceux liés à une ambulance, à des soins médicaux, à une convalescence à l'hôpital et à des soins dentaires dûs à un accident, peuvent survenir si vous êtes victime d'une maladie soudaine et inattendue ou d'une blessure accidentelle pendant votre voyage. Ayez l'esprit tranquille en sachant que vos frais médicaux d'urgence imprévus seront pris en charge.

